

UN MACON/VOIRISTE A TEMPS PLEIN (H/F/X)

MISSION

Au sein du service travaux, l'ouvrier qualifié D2 maçon/voiriste contribue à l'entretien, aux réparations et aux travaux (maçonneries diverses, carrelage) dans les bâtiments communaux. Il réalise des travaux d'entretien et de réparation sur les voiries communales et procède aux placements du mobilier urbain et de la signalisation.

FONCTION

Savoir-faire

- Vous réalisez des ouvrages de maçonnerie avec différents matériaux (blocs, briques, pierres, pavage,...).
- Vous savez lire des plans techniques de construction et prendre des mesures.
- Vous réalisez les fondations, les coffrages, le ferrailage et le bétonnage.
- Vous posez des canalisations et des conduits en veillant au respect des pentes et des niveaux d'écoulement.
- Vous réalisez l'isolation sonore et thermique des bâtiments.
- Vous effectuez le rejointoiement des bâtiments.
- Vous procédez à des travaux de démolition et de rénovation.
- Vous réalisez les revêtements de trottoirs et de voiries.
- Vous posez des pavés, des bordures et des filets d'eau.
- Vous réalisez des chambres de visite et remplacez des avaloirs.
- Vous posez la signalisation et le mobilier urbain.
- Vous installez, manœuvrez différentes machines de construction et des machines-outils et vous les maintenez en bon état de fonctionnement.
- Vous montez et démontez des échafaudages tout en respectant les normes de sécurité
- Vous effectuez des tâches diverses en soutien aux différentes équipes du Service travaux selon les nécessités de service.
- Vous pouvez travailler en hauteur.
- Vous êtes capable de donner un rapport technique dans des termes clairs et précis à votre supérieur.

Savoir-être

- Vous réalisez un travail de qualité en étant précis, méthodique et rigoureux.
- Vous êtes autonome dans la fonction mais vous savez également vous intégrer dans une équipe.
- Vous êtes fiable et vous respectez les délais impartis ainsi que les priorités.
- Vous êtes capable de réagir rapidement avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un évènement soudain et imprévu.
- Vous respectez vos collègues et la hiérarchie.
- Vous appliquez les instructions données et la réglementation en vigueur (hygiène, sécurité, environnement).
- Vous informez vos supérieurs quant à l'état d'avancement des chantiers en cours.
- Vous gardez confidentielles les informations liées à vos missions.
- Vous êtes capable de communiquer avec clarté et efficacité.
- Vous êtes ouvert à suivre des formations afin de garder vos connaissances à jour.
- Vous présentez une image positive auprès du citoyen.

PROFIL

- Vous êtes titulaire du diplôme de l'enseignement secondaire inférieur (CESI) à orientation technique : Construction, Gros-œuvre, Maçonnerie, Travaux publics OU d'un certificat de formation délivré par un organisme de formation agréé.
- Vous avez une expérience probante dans le domaine de la construction.
- Vous êtes titulaire du permis B. Disposer du permis BE est un plus.
- Des connaissances en voirie sont un atout.
- Vous acceptez de travailler occasionnellement en dehors des heures de prestations régulières.

CONDITIONS D'ADMISSION

1) Etre belge ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissant d'un état membre de l'Espace Economique

Européen ou de la Confédération suisse.

2) Avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer.

3) Jouir des droits civils et politiques.

4) Fournir un extrait récent du casier judiciaire.

5) Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer.

6) Etre âgé de 18 ans au moins.

Vous devrez satisfaire aux épreuves suivantes et obtenir le pourcentage minimum de 60 % pour l'ensemble des épreuves avec au moins 50 % dans chacune de celles-ci :

a) Une épreuve écrite permettant de vérifier les aptitudes professionnelles en rapport direct avec la fonction.

b) Une épreuve orale destinée à percevoir le degré de maturité du candidat et sa formation générale. L'épreuve écrite sera organisée durant la première quinzaine du mois d'octobre 2026. Les modalités pratiques seront communiquées à la clôture des candidatures.

MODALITES CONTRACTUELLES

- Contrat de travail : CDD en vue d'un CDI

- Régime de travail : temps plein 38h/semaine

- Grade et échelle barémique : Ouvrier qualifié D2

- Ancienneté reprise à 100% pour le secteur public et à hauteur de maximum 6 ans pour le secteur privé

- Régime de congés du service public : 26 jours + 10 jours de congés locaux

- Octroi du pécule de vacances et de l'allocation de fin d'année

- Chèques-repas

Les candidat(e)s doivent introduire leur dossier de candidature à l'attention du Collège communal, Place 1 à 7618 RUMES, par envoi recommandé **pour le 18 septembre 2026 au plus tard**, date de la poste faisant foi ou par dépôt avec accusé de réception à l'Administration communale, accompagné OBLIGATOIREMENT :

- o d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae à jour
- o d'un extrait du casier judiciaire (moins de 6 mois)
- o d'une copie lisible du diplôme
- o d'un extrait d'acte de naissance

Toute candidature ne répondant pas aux exigences reprises dans le profil et/ou ne reprenant pas l'ensemble des documents repris ci-dessus, à la date de clôture, sera écartée de la procédure de recrutement.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès du service Ressources humaines au 069/67.25.43.

La Directrice générale

Par le Collège,

Le Bourgmestre,

A. LEMOINE



M.CASTERMAN